

Réseau national
pour la culture dans
les départements

Se former

**Enjeux et actualisation des
schémas départementaux des
enseignements artistiques**

17 et 18 juin 2026



Culture.Co

Enjeux et actualisation des schémas départementaux des enseignements artistiques (SDEA)

> **Dates** : 17 et 18 juin 2026 > **Durée** : 2 jours > **Modalité** : Présentiel à Paris

PRÉSENTATION

Dans un contexte de mutations profondes des pratiques culturelles amateurs et du lien à l'art, les schémas départementaux des enseignements artistiques représentent un levier stratégique pour les territoires.

Cette formation de 2 jours éclaire leurs enjeux politiques et sociologiques, analyse les défis d'actualisation (diversification des publics, collaborations inter-territoriales, droits culturels, pédagogies innovantes), partage des cas inspirants de terrain et s'appuie sur l'étude PAcTE.

Elle apporte des leviers pour actualiser vos SDEA, penser l'évaluation et co-construire des politiques culturelles impactantes pour vos territoires.

OBJECTIF DE FORMATION

À la suite de la formation, de retour en milieu professionnel, l'apprenant·e aura la compétence de :

- Initier la mise en œuvre ou l'actualisation d'un SDEA.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation, l'apprenant·e aura la capacité de :

- Définir les enjeux politiques et sociologiques des SDEA ;
- Analyser les défis posés par les actualisations des SDEA ;
- Détailler les différents aspects de l'évaluation des schémas.

CONTENUS PRINCIPAUX

- Rappel des enjeux sociologiques/politiques : transformations des pratiques amateurs, rapport des jeunes à la culture et défis d'actualisation.
- Évolution des schémas : diversification publics/offre, mise en réseaux des opérateurs, modalités de financement, questions pédagogiques innovantes.
- Étude PAcTE (état des lieux : bilans des SDEA accompagnés par le LuCAS + résultats et analyse transverse des Remix)
- Mise en pratique : témoignages terrain, ateliers transversaux.

PUBLICS

Toute personne impliquée dans un SDEA :

- salarié-e ou élu-e d'agence culturelle ou de conseil départemental ;
- directeur·trice des affaires culturelles et/ou d'agence culturelle départementale.

Jauge maximum : 20 personnes

PRÉREQUIS

Être impliqué dans la mise en œuvre d'un schéma départemental des enseignements artistiques ou travailler dans une structure de développement des enseignements artistiques et des pratiques amateurs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Méthodes pédagogiques

La formation est menée en pédagogie active avec une articulation d'apports théoriques, de témoignages de cas inspirants et de mise en pratique.

Elle est composée de plénières, d'ateliers, d'études de cas et de mises en situation à partir de celles des apprenant-es. Elle alternera les différents temps, avec un point d'étape lors de chaque journée.

Lors de l'inscription, une auto-évaluation par les apprenant-es sera réalisée, permettant de définir le point de départ de chacun-e et potentiellement d'adapter les séquences. Au début de la formation, une vérification pourra être effectuée par l'équipe de formation.

Modalités d'évaluations

L'évaluation de l'acquisition des capacités se fera tout au long de la formation avec de l'observation pratique et de l'évaluation formative. En fin de formation, l'équipe de formation pourra mettre en place une séquence permettant de mesurer la progression de chacun-e au regard des objectifs de la formation.

Par la suite, un formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de la formation globale sera envoyé à l'apprenant-e.

L'évaluation de la formation s'effectue en croisant les évaluations en fin de formation puis post-formation via un formulaire auprès des apprenant-es et de l'équipe de formation.

ÉQUIPE DE FORMATION

Aurélien Djakouane

Sociologue et maître de conférences

Aurélien Djakouane est sociologue et maître de conférences à l'Université Paris Nanterre. Membre du laboratoire Sophiapol, ses recherches portent principalement sur les transformations sociologiques des pratiques culturelles et des professions artistiques, et la mise en œuvre des politiques culturelles. Il s'intéresse plus particulièrement à la question des festivals, de la jeunesse, des enseignements artistiques et aux trajectoires d'artistes en danse.

Anouchka Liottier

Coordinatrice de formation et de la vie du réseau Culture-Co

Professionnelle de l'éducation populaire et de l'animation, elle s'est spécialisée dans la coordination de formation. Elle exerce comme coordinatrice de la vie du réseau et de la formation professionnelle au sein de Culture-Co.

Ses domaines de compétences sont : l'ingénierie de formation, la démarche qualité, la pédagogie, l'accompagnement de projet, la place de l'enfant, l'évaluation, les outils collaboratifs, le diagnostic.

Raphaël Besson

Expert en socio-économie et sciences du territoire

Raphaël Besson est expert en socio-économie urbaine et docteur en sciences du territoire. En 2013, il fonde Villes Innovations, un bureau d'étude localisé à Marseille et spécialisé dans les stratégies d'innovation urbaine et les politiques de transition culturelle et territoriale. Chercheur associé au laboratoire PACTE-CNRS et co-fondateur du Laboratoire d'usages culture(s)-art-société (LUCAS), ses travaux portent sur les urbanismes alternatifs (urbanisme tactique, transitoire, transitionnel, culturel), la transformation des politiques culturelles territoriales dans un contexte transitionnel et les lieux hybrides, Tiers Lieux et autres lieux intermédiaires.

Pour cette session, l'équipe de formation sera complétée par des intervenant-es, nous mettrons le programme à jour au fur et à mesure.

TAUX DE SATISFACTION

Dans une démarche de progression de la qualité de ses formations, Culture-Co demande aux apprenant-es et aux équipes de formation d'évaluer chacune de nos formations, sous différents angles.

Appréciation globale de la formation effectuée en 2025 : 4,5/5 (pour 15 répondant-es)

Pour nos formations, la satisfaction générale est en moyenne évaluée à 95% en 2024.

Pour en savoir plus contactez la coordinatrice de formation ou sur notre site

<https://www.culture-co.fr/nos-bilans/>

Informations pratiques

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée

2 jours, soit 14 heures

Dates, horaires et modalités

Dates	Horaires	Modalités	Lieu	Compléments d'information
Mercredi 17 juin	10h-18h00	Présentiel externat	Paris	Le lieu exact reste à déterminer
Jeudi 18 juin	8h30-16h30	Présentiel externat	Paris	Le lieu exact reste à déterminer

Inscriptions

Inscription jusqu'au 1^{er} mai via le formulaire en ligne : [INSCRIPTION](#)

Ce questionnaire ne valide pas votre inscription, Culture-Co reprendra contact avec vous pour la confirmation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

Tarifs

Frais pédagogiques	Total par personne
Salarié-e ou élu-e de collectivité et structure adhérente à Culture-Co	600€ / personne
Salarié-e ou élu-e de collectivité et structure non adhérente à Culture-Co	725€ / personne

Les frais d'hébergement, repas et déplacements sont à la charge des employeurs.

Les financements possibles

> OPCO > Employeur > Mon Compte Elu > Auto-financement

CONTACTS

Coordnatrice formation et référente handicap

Anouchka Liottier : formation@culture-co.fr 07.79.67.97.42

Administratrice

Clara Giannechini : admin@culture-co.fr 07.86.35.27.33

*Vous voulez en savoir plus ?
Des difficultés pour vous faire financer ?
Besoin d'adapter le contenu ?
Contactez-nous !*

Culture•Co

c° La Halle Tropisme Boite 44

121 rue Fontcouverte 34070 Montpellier

SIRET : 453 984 783 00044 NDA : 76 34 11734 34

formation@culture-co.fr / 07.79.67.97.42

www.culture-co.fr

